



**Réunion Technique : SAVOIR ROULER À VELO
Lundi 3 octobre 2022 – 9h-12h**

salle DRAJES - CREPS les abymes



DRAJES, Préfecture, Rectorat, DEAL, ADEME, Comité Régional de Cyclisme Îles de Guadeloupe, Moniteur Cycliste Français (MCF), intervenants professionnels, UNSS, USEP, UFOLEP, association prévention MAIF, MGEN et FONDATION DE LA ROUTE

Participant(e)s :

Réfèrent régional : DRAJES Jérôme CHEDEVILLE

Réfèrent Éducation Nationale : Christophe CHICOT

Réfèrent des Professionnels : Ludovic CATALAN, représentant MFC

Représentants des partenaires :

DEAL: Emilie CABIROL, CRCIG: Lucas POUGIN

Excusé(e)s : MGEN : Célia PAULIN

Cette séance a pour objectif d'avancer techniquement sur différents points d'actualité sur le savoir rouler.

1. Sujets divers abordés

1.1. Plan Vélo : DEAL, ADEME (équipements, pistes cyclables)

1.2. PDES : plan de déplacement d'établissement scolaire (infos DEAL à venir)

1.3. Suite aux sollicitations passées : ADEME a répondu et rejoindra le COPIL (correspondant mobilité active : Jonathan MULLER), pas de réponse de Routes de Guadeloupe, de l'association des Maires, de la ligue de triathlon, du conseil départemental)

1.4. Subventions DRAJES/ANS 2022 : UFOLEP 5 000 k€, USEP 10 000 k€, Mon École de Vélo 5 000 k€, CRCIG 5 000 k€ (états de paiements envoyés à l'ANS fin juillet, retards de paiement signalés au niveau ANS).

2. BLOC 3

2.1. Récupération du pool d'enfants (plusieurs centaines) qui n'ont pas fini leur formation.

Pourquoi les enfants n'ont pas passé le bloc 3 ?

- 2.1.1. Si le circuit sur route n'est pas faisable au départ de l'école : coût du transport dissuasif : mobiliser la collectivité pour payer le transport ou envisager une association support éligible ANS qui emmargerait sur le SRAV à LeCompteAsso (LCA) et se chargerait en convention de la mise en place du transport des enfants et de l'acheminement vers l'animation du bloc 3.
- 2.1.2. Si le matériel (vélo) manque : Mobiliser l'USEP pour la mise en place logistique et/ou conventionner association éligible LCA.
- 2.1.3. C. CHICOT mène la mise en place de ce projet (recensement des enfants et mise en place des cycles) avec l'objectif de valider le bloc 3 pour tous ces enfants à l'échéance mars 2023. Point sera fait au copil de décembre.

2.2. Cahier des charges du Bloc 3 :

- 2.2.1. Incontournables minimum : 1 stop, 1 rond-point, 1 cédez le passage, des véhicules qui circulent, 1 passage piéton, 2 intersections nécessitant un changement de direction, une multitude de panneaux différents ; éventuellement une zone simulée avec kit feu multicolore (à compléter).
L' « [outil d'accompagnement » national](#) (52 pages) est maintenant disponible.
- 2.2.2. Durée optimale : 1h30/2h
- 2.2.3. L'enjeu principal est la formation des enfants à cette étape (pas de problème d'attestation s'ils ont acquis les prérequis en amont (savoir pédaler, savoir circuler)
- 2.2.4. A prévoir : Chasubles pour les encadrants, vélo, moyen de communication, trousse de secours, kit de réparation, imperméables, évaluateurs
- 2.2.5. Si scénario en autonomie (type journée anse-Bertrand) : Evalueurs aux emplacements stratégiques à pied et à vélo. Départs décalés des élèves toutes les 10 à 20 secondes sur un circuit connu par les élèves
- 2.2.6. Si scénario en groupe : 2 adultes agréés EN et formés à vélo par groupe de 8 élèves, changement d'élève-leader de groupe pour prise d'initiatives et éviter de mimétiser, adulte dans une voiture-balai et protection à l'arrière, plusieurs signaleurs, évaluateurs à vélo.
- 2.2.7. Si tracé sur une commune : Information aux services communaux (sans intervention sur la voie publique de la police municipale)
- 2.2.8. Si tracé sur 2 communes et plus : demande préfectorale
- 2.2.9. Les intervenants sont déclarés sur la plate-forme, avec un enregistrement complémentaire pour les conventions FUB (qualifications requises etc.). Liste des intervenants connus : Steeve ZABEAU (EN-USEP), Jessie BUTCHI (EN), Christophe CHICOT (EN-SUEP), Didier ETIENNE (EN-USEP), Boris CARENE (FFC), Christian SEYMOUR (FFVélo), Jérôme Joseph CARLET (EN-USEP), Judex TOLA (FFC), Julie Olivia SERRA (FFTri), Ludovic CATALAN (MCF), Rodolphe MORVANY (EAPS), Yann MELSE (EN-USEP), Lucas POUGIN (FFC), Johan POUGIN (FFC), Isabelle JASMIN (EN-USEP), Laurence JULES-GASTON (EN-USEP), Natacha VERMEULEN (EN-USEP), Ludovic POTONY EN-(USEP), Alexandre WARNIER (EN-USEP), Catherine COUTTE-PEROUMAL(EN-USEP), Carole COTELLON(EN-USEP), Charles ALBERT (EN/ Anse Bertrand), Johanna BLANC (EN/ Baillif)
CPC EPS (Mission EPS) : Magaly FRANCILLETTE (Morne à l'eau/ Petit Canal/ Port Louis / Anse Bertrand) , Christelle DANCHET (Saint François / Moule / Désirade), Marie-Noëlle MELIOT (Sainte Anne/ Marie Galante), Christophe PARISOT (Gosier / Abymes), Angèle ANDRE (Abymes), Véronique COUCHI (Baie Mahault / Petit Bourg), Malvina BRASSELEUR-BOUCOLON (Petit Bourg / Goyave / Capesterre Belle Eau), Eva ALIXE-BALEN (Trois Rivières/ Gourbeyre/ Vieux Fort/ Saint Claude / Basse Terre)
- 2.2.10. Préconisations : prioriser la formation en bloc 2 pour valider les acquis avant d'aller sur la route (quitte à augmenter le volume horaire consacré au bloc 2 de 5 à 8h)

- 2.2.11. Archivage des circuits bloc 3 par chaque intervenant pour partager l'expérience en format cartographie (vue aérienne montrant la trace) avec illustration des incontournables sur le circuit + commentaires.
- 2.2.12. Élargissement du groupe des évaluateurs BLOC 3 en compagnonnage la 1^{ère} fois (actuellement C. CHICOT et L. CATALAN)
- 2.2.13. Assurance : OK dans le cadre scolaire, dans le cadre privé : RC pro opérateur + RC enfant si sortie.

3. Formation des intervenants

- 3.1. Il est décidé d'organiser une première séquence de formation sous forme d'après-midi de partage d'expérience + mises en situation, jeux de rôle, ateliers et restitution, interventions selon actualités: le **14 décembre 2022 13h30/16h30 au vélodrome.**

Invitation des intervenants connus (DRAJES) fin octobre, avec un mini questionnaire (L. CATALAN + C. CHICOT). Ludovic CATALAN fait le montage de la séquence de formation (logistique, animation).

- 1 heure : tour de table et retours d'expérience (questionnaire à préparer), avec échanges orientés sur bloc 1 et 2
- 2 X 1 heure d'atelier :
 - Bloc 1 : la vérification des vélos et la sécurité à vélo
 - Bloc 2 : la mise en place de la piste (installation, expérimentation, jeu de rôles)

- 3.2. En projet séquence 2 : **15 février 2023** : présentation du bloc 3 (vidéo, documentation, procédure télématique, construction collective d'un circuit et vérification de la pertinence sur le terrain en situation réelle par petits groupes + restitution et échanges).

- 4. **Travaux en cours par les coordonnateurs** : mise en place du programme génération vélo avec la fédération des usagers de la bicyclette (co-financement des cycles d'apprentissage et financement des formations d'intervenants pour les collectivités). 2 circuits pour sensibiliser les collectivités=> DRAJES et EN (CPC EPS)

5. Prochaine réunion technique du COPIL :

7 décembre 2022 de 9h à 12h à la DEAL Dothémare

Ordre du jour :

- Génération Vélo, formation des intervenants et mise en place des conventions avec des collectivités pressenties (accompagnement : Anse-Bertrand, Morne à l'Eau, Port Louis, Les Abymes, Ste Anne, Le Gosier, Pointe à Pitre, Baie-Mahault, Ste Rose, Pointe Noire, Vieux-Habitant, Basse-Terre, Capesterre-BE, Petit-Bourg, St Martin, Capesterre MG).
 - point Bloc 3
-